



CARCASSONNE
PATRIMOINE MONDIAL

A Carcassonne, le 4 décembre 2024

NOTE A :

Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Chefs de service et Personnels d'encadrement

Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par :

Christophe BES

Chef de Service Gestion Intégrée - Carrières/Paie

christophe.bes@mairie-carcassonne.fr

04.68.77.71.48

Objet : Entretiens professionnels pour l'année 2024

Je vous demande de procéder aux entretiens professionnels des agents placés sous votre autorité à l'aide des fiches ci-jointes.

Le guide de l'entretien professionnel vous accompagne dans cette démarche. Je vous invite à le consulter avant de procéder aux entretiens. L'ensemble des documents est disponible sur Intranet « Vie administrative / Procédures ». Sont notamment exclus du dispositif les agents sous contrat de droit privé (contrat parcours emploi compétences, contrat adulte relais, apprentis...).

Enfin, utilisez ce temps d'échanges pour également :

- Actualiser les fiches de poste des agents si nécessaire, c'est-à-dire si les missions de l'agent ont évolué
- Effectuer le recensement des besoins en formation.

Les éléments – entretiens dûment complétés, datés et signés, fiches de poste modifiées, datées et signées (version Word transmises au service des Carrières/Paie à l'adresse christophe.bes@mairie-carcassonne.fr), fiches de recueil de besoins individuels en formation – doivent être transmis **avant le 10 février 2025**.

Julia ROMANI
Directrice Générale des Services